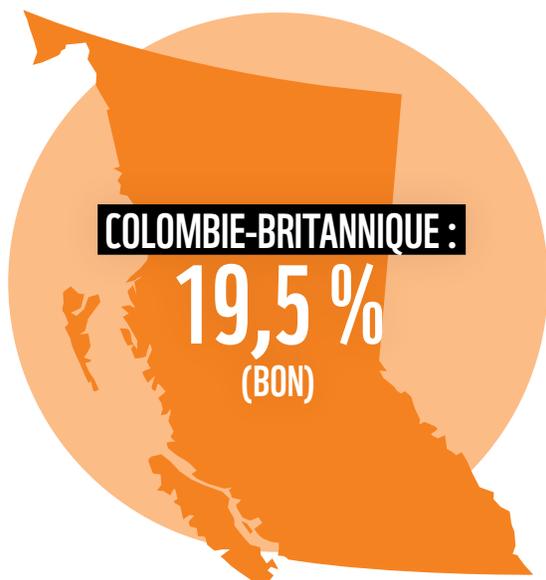




RÉGION DU PACIFIQUE

Principales menaces : Le dérèglement climatique, la perte et la fragmentation d'habitats et divers types de pollution (bruit, lumière, chaleur) ont un impact négatif sur les espèces de la Colombie-Britannique, une province qui compte des écosystèmes diversifiés.

AIRES PROTÉGÉES ET DE CONSERVATION :



La Colombie-Britannique est un exemple de planification réussie des aires protégées. La province est à l'avant-garde en ce qui a trait aux objectifs par zone et à la représentation écologique. La réserve de parc national et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas et la forêt pluviale du Grand Ours, où vit l'ours Kermode, sont deux morceaux importants de son réseau d'aires protégées. Il y a cependant toujours des zones clés, comme des refuges climatiques et la région de l'Okanagan, où des aires protégées devraient être établies en priorité afin de favoriser la survie des espèces à court et à long terme.

ESPÈCES :



RORQUAL À BOSSE

Situation de l'espèce selon l'UICN : Préoccupation mineure

Situation de l'espèce selon le COSEPAC : Non en péril / Préoccupante

La chasse commerciale a considérablement réduit la taille des populations de rorqual à bosse, qui était très recherché pour son pannicule (graisse), au début du 20e siècle. Pour contrer la surexploitation tout en tenant compte des comportements migratoires et de la répartition à l'échelle mondiale, le rorqual à bosse a été protégé en vertu de deux conventions internationales. La chasse commerciale du rorqual à bosse a été interdite en 1955 dans l'Atlantique Nord et en 1966 dans le Pacifique Nord, des mesures de protection qui ont contribué à renverser le déclin des populations.

ESPÈCES :



© Lindsay Ohlert

CYGNE TROMPETTE

Situation de l'espèce selon l'UICN :

Préoccupation mineure

Situation de l'espèce selon le COSEPAC :

Non en péril

Au début des années 1930, le cygne trompette était considéré comme disparu au Canada en raison de la chasse et de la perte d'habitats. Pour renverser la tendance, des environnementalistes et les gouvernements ont rapidement mis en œuvre d'importantes mesures de conservation pour favoriser le rétablissement de la population, notamment par l'acquisition de terrains, l'élaboration de plans de gestion, l'application de lois et règlements, la sensibilisation du public, et l'élevage en captivité et la réintroduction en milieu sauvage. De plus, l'élaboration et la mise en œuvre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine a favorisé la conservation et la restauration de milieux humides et d'autres habitats importants pour la sauvagine, y compris le cygne trompette.



© Shutterstock

MARMOTTE DE L'ÎLE DE VANCOUVER

Situation de l'espèce selon l'UICN : En danger critique

Statut de l'espèce selon le COSEPAC :

En voie de disparition

La marmotte de l'île de Vancouver est un spermophile que l'on retrouve uniquement sur l'île de Vancouver, en Colombie-Britannique. Sans efforts de conservation ciblés, l'espèce risque de disparaître, non seulement du Canada, mais du monde entier.



© Shutterstock

PICA À COLLIER

Situation de l'espèce selon l'UICN :

Préoccupation mineure

Situation de l'espèce selon le COSEPAC : Préoccupante

L'habitat nordique, montagneux et en haute altitude du pica à collier subit actuellement de grands bouleversements en raison du dérèglement climatique, sa plus grande menace, laquelle est appelée à s'accroître et s'intensifier à long terme. **Le pica à collier est considéré comme un indicateur du dérèglement climatique puisqu'il est sensible à la variabilité du climat.**

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE :

Aidez à la restauration des écosystèmes. Des solutions climatiques basées sur la nature, comme la création d'aires protégées et la restauration d'écosystèmes, peuvent contribuer à freiner la disparition d'espèces en remédiant à plusieurs menaces à la biodiversité, tout en réduisant les effets du dérèglement climatique grâce à la séquestration de carbone dans les écosystèmes.

Un projet de la Salt Spring Island Conservancy, financé par le WWF-Canada, a permis la restauration d'une zone occupée par un ancien terrain de golf pour la remettre à son état naturel de milieu humide, créant ainsi un habitat pour les espèces.



Pour que la nature, les espèces et les humains cohabitent en harmonie.

wwf.ca/fr

Le WWF-Canada, organisme national officiel du WWF (Fonds mondial pour la nature), est enregistré au Canada comme organisme de bienfaisance (no 11930 4954 RR0001). Le siège social du WWF est situé à Gland, en Suisse. Le WWF est connu sous le nom de World Wildlife Fund au Canada et aux États-Unis. Toute reproduction, totale ou partielle, de cette publication doit mentionner le titre, le nom de l'éditeur cité plus haut ainsi que la propriété du droit d'auteur : © WWF-Canada (2020). Tous droits réservés.